

Communiqué de presse

Berne, le 22 novembre 2013

Stratégie tripartite pour une politique suisse des agglomérations: Un cadre de référence pour la Confédération, les cantons et les communes

La Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) a mené un débat de fond sur l'orientation future de la politique des agglomérations. Dans sa stratégie tripartite, elle plaide pour un répertoire thématique élargi. Outre les transports et l'urbanisation, il s'agit de se consacrer plus fortement sur les enjeux sociétaux, environnementaux et économiques. La Confédération, les cantons, les villes et les communes se félicitent de ces recommandations. La Confédération présentera en été 2014 un projet sur la suite de sa politique des agglomérations.

Même après plus de dix années de politique active, les agglomérations sont confrontées à de grands défis. Ces défis sont identifiés : financement du trafic d'agglomération, mutations de la société, développement urbain ménageant l'énergie et le climat ou maintien et développement de la compétitivité. Ils requièrent un grand engagement et une démarche coordonnée de la part de tous les acteurs étatiques. Si les activités déployées à tous les niveaux de l'État sont nombreuses, la concertation entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes concernant l'orientation de la politique des agglomérations n'a été jusqu'ici que ponctuelle.

Processus stratégique commun pour l'avenir de la politique des agglomérations

Le développement de la politique des agglomérations de la Confédération a incité la Conférence tripartite sur les agglomérations CTA à élaborer une stratégie globale sur un mode tripartite. La « Stratégie tripartite pour une politique suisse des agglomérations » présentée par la CTA fixe les objectifs à long terme et les champs d'action clés en la matière, définit des approches concrètes et conclut sur des recommandations à l'adresse de la Confédération, des cantons, des villes et des communes concernant l'orientation future de la politique des agglomérations.

Consolidation et élargissement thématique de la politique des agglomérations

Concrètement, la CTA recommande de poursuivre systématiquement et de faire évoluer le pilotage politique des agglomérations supra-communales et supra-cantoniales et la coordination entre l'urbanisation et les transports, qui constituent aujourd'hui déjà les points forts de cette politique. Une attention particulière sera accordée au financement à long terme du trafic d'agglomération. La politique des agglomérations ne saurait par ailleurs se passer d'approfondir des thématiques comme le développement urbain durable et le développement de quartier, le renforcement de la cohésion sociale et de la compétitivité et le financement et la compensation des charges de centre et des charges spéciales.

Accueil positif de la stratégie d'agglomération

Réunie en séance aujourd'hui, la CTA a pris acte des positions de ses membres sur la stratégie commune. Le Conseil fédéral, la Conférence des gouvernements cantonaux, l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses se félicitent de l'orientation proposée par la CTA. La stratégie tripartite est un cadre de référence de qualité pour les trois niveaux étatiques, à même de contribuer à une meilleure coordination des activités déployées en politique des agglomérations.

Base de la politique des agglomérations à tous les niveaux de l'État

La stratégie tripartite permet à chaque échelon de développer de façon coordonnée sa propre politique des agglomérations. C'est à l'été 2014 que la Confédération prévoit de présenter ses vues sur sa future politique des agglomérations, élaborée en conformité avec la stratégie tripartite. Celle-ci permettra aussi aux autres acteurs étatiques de développer et de mettre en œuvre les stratégies et mesures qu'ils appliqueront en politique des agglomérations. La CTA poursuivra, en les précisant, les pistes d'action touchant aux trois niveaux étatiques.

Contact / renseignements

Guy Morin, président de gouvernement (BS), président CTA, 061 267 44 22

Thomas Minger, secrétariat CTA, 031 320 30 00

La Stratégie tripartite et d'autres documents sur le sujet sont disponibles en téléchargement sur le site CTA www.tak-cta.ch.

La CTA est la plate-forme politique de la Confédération, des cantons, des villes et des communes. Elle a été fondée en 2001 par le Conseil fédéral, la Conférence des gouvernements cantonaux, l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses. Dans le cadre de la CTA, la Confédération, les cantons, les villes et les communes visent une collaboration plus étroite et le développement d'une politique des agglomérations commune. La CTA entend également montrer comment parvenir à une meilleure association des espaces ruraux à la collaboration tripartite.